



Les membres de la Haute cour constitutionnelle de Madagascar, en ce 21 novembre 2018. □ RAKOTOARISOA Jean-Eric, Président (4ème à partir de la gauche au premier plan), entouré de :

ANDRIANARISOA RAVELOARISOA Fara Alice, Haute Conseillère-Doyenne, RAMIANDRASOA Véronique Jocelyne Danielle, Haute Conseillère, RANDRIAMORASATA Maminirina Sahondra, Haute Conseillère, RABETOKOTANY Tahina, Haute Conseillère, TSABOTO Jacques Adolphe, Haut Conseiller, TIANDRAZANA Jaobe Hilton, Haut Conseiller, DAMA Andrianarisedo Retaf Arsène, Haut Conseiller, ZAFIMIHARY Marcellin, Haut Conseiller, Maître RALISON Samuel Andriamorasoa, Greffier en Chef

Pour la énième fois à Madagascar, la Haute cour constitutionnelle (HCC) présidée par Jean Eric Rakotoarisoa, depuis octobre 2014, va prochainement statuer sur l'avenir, que dis-je, sur le devenir même de 25 millions de Malagasy. Petits rappels.

Jean Eric Rakotoarisoa, était (le passé est de rigueur) juriste professeur, devenu -presque sans l'avoir vraiment voulu- président de la HCC, qui a passé son temps à dénaturer l'esprit même de la loi, avec des « considérant » très sidérants. De quoi avoir honte d'avoir fait des études de droit constitutionnel. Avec lui, jusqu'au départ définitif du Hery Vaovao (dans un premier temps, déjà, le 7 septembre 2018), toutes les décisions prises par les femmes et hommes au pouvoir, seront conformes à la Constitution. Du coup, toutes les décisions de la HCC ont été, sont et seront « *tsy azo hivalozana* » (ne pouvant faire l'objet d'aucun recours)... S'étant fourvoyé de plus en plus, va-t-il réellement se dévoyer définitivement ?

Co-fondateur très incisif du SeFaFi (Observatoire de la vie publique) -au côté du père Sylvain Urfer et Madeleine Ramaholimihaso-, Jean Eric Rakotoarisoa a fermé à quadruple tour son clapet, sur les dérives rajaonarimampiennes en tous genres, après avoir été nommé, en février 2014, membre sur le quota du filoha Hery, puis « élu » par ses pairs, en octobre 2014, à la présidence d'une HCC qu'il a corrompue dans ses prises de décisions même (ouf!). L'Histoire retiendra que, pour éviter la déchéance au même filoha Hery, il a inventé, en 2015, un « [pacte de responsabilité](#)


»

jamais appliqué car n'ayant jamais vu le jour, alors que la Constitution est, en elle-même, un pacte où toutes les attributions, tous les rôles, sont clairement définis. Sauf... exception devenue la règle chez lui. Comme ce fut le cas de Jean Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée nationale, également candidat président de la république. Un cas où le vide juridique est béant. Une autre histoire...

Voilà, en deux paragraphes, la situation qui a prévalu jusqu'en ce 21 novembre 2018. En près de cinq ans, la HCC de Jean Eric Rakotoarisoa n'a eu cesse de sauver le soldat Hery de son incompétence mais, surtout, de ses violations répétées de la loi fondamentale. Ne jouez surtout pas aux faux ingénus : il y a eu des milliards d'ariary à la clé. Preuves ? Quoi quelles preuves ? Son train de vie style « *Vacances à Nosy Be* », chantées par Max Exception, ne vous suffit pas ? Actuellement, cependant, cette situation de toute puissance se trouve soudain confrontée, non pas à un obstacle, mais à un cas de figure assez inédit. Explications.

Primo : celui qui l'a fait roi de la voltige constitutionnelle pour lui permettre de perdurer au maximum n'est et ne sera plus jamais président de la république, après 4 ans, 7 mois et 13 jours au pouvoir. Secundo : si celui-ci a bien voulu démissionner, selon la Constitution, pour pouvoir être candidat le 7 novembre 2018, c'est qu'il était à peu près certain de figurer comme un des deux finalistes dans un second tour. En 2013, Hery Rajaonarimampianina, alors candidat n°3, avait engrangé 15,93% au premier tour ayant eu lieu le 25 octobre. Avec la complicité diabolique de membres des SRMV (Sections de recensement des matériels de vote) mis en place dans les districts par l'ancien Premier ministre Olivier Mahafaly -lui aussi candidat le 7 Novembre 2018-, Hery candidat n°12, cette fois-ci, avait espéré faire mieux. Comme par hasard, mais le hasard n'a pas sa place ici, voilà qu'une vingtaine de « candidats » venus de nulle part, voit leur candidature acceptée par la HCC. Un flagrant délire permettant d'éparpiller les voix. Mais avant cela, haro sur le n°13 était leur mot d'ordre ! Des tas de coups d'épées dans l'eau, au final. Et ce n'est pas fini...

Hery Rajaonarimampianina
Ancien Liste des chefs d'Etat de Madagascar



Hery Rajaonarimampianina, né le 6 novembre 1958 à Antsofinondry, est un homme d'Etat malgache, président de la République de 2014 à 2018.
Wikipédia

Date et lieu de naissance : 6 novembre 1958 (Âge: 60 ans), Antananarivo

Épouse : Voahangy Rajaonarimampianina

Mandat présidentiel : 25 janvier 2014 – 7 septembre 2018

Fonction précédente : Chef d'Etat de la République de Madagascar (2014–2018)

Enseignement : Université du Québec à Trois-Rivières (1986), Université d'Antananarivo (1982)



Vendredi 16 Novembre 2018

Chers compatriotes,

La CENI a jugé pertinent de vous adresser cette lettre afin de communiquer directement avec vous autour du processus électoral qui a débuté avec l'élection du 7 novembre dernier.

Nous venons de proclamer les résultats provisoires ainsi que le veut la loi. Nous nous sommes pleinement investis dans notre travail afin d'attendre le résultat que le peuple attendait de nous. Nous nous sommes fait un point d'honneur de nous conformer à la législation en vigueur.

Nous rassurons toute la population que nous avons fait preuve d'intégrité du début jusqu'à la fin dans la réalisation de notre mandat. Il en est de même pour les autres responsables de la CENI. Nous voudrions également vous rassurer que nous n'avons conduit aucun accord ou arrangement similaire qui aurait favorisé l'un des candidats présidentiels et influencé le processus électoral.

Nous avons fait de notre mieux pour être le plus transparent possible dans la conduite de notre mission. Nous avons travaillé avec les représentants des candidats, nous avons maintenu le dialogue et les consultations non seulement avec les candidats mais également avec la société civile et les médias. Nous avons aussi tenu des consultations continues avec la communauté internationale, dont certains membres ont appuyé directement le processus électoral.

Chers compatriotes. Dans le monde actuel où règnent les médias sociaux et où la communication intensive est utilisée de tous côtés pour toutes sortes d'objets, il devient difficile pour le public de faire la différence entre les faits et la fiction. Il existe des forces qui nous dépassent dans le monde de la communication et malheureusement, elles ne sont pas nécessairement les plus honnêtes. Elles sont plus rapides, mieux financées et plus douées à communiquer avec le public que nous ne le serons jamais. Chers compatriotes. Vous méritez qu'on vous dise la vérité.

Le message que nous voudrions passer est que nous faisons notre devoir envers notre pays du mieux que nous pouvons. Nous avons peut-être commis des erreurs dans notre travail, mais ces erreurs ne sont pas délibérées. Elles sont peut-être inévitables dans une opération d'une telle magnitude. Nous laissons aux institutions compétentes le soin d'en juger. Nous exhortons toutes les institutions qui seraient appelées à examiner ces cas à faire preuve de coopération franche et totale, d'ouverture et de transparence.

Commission Electorale Nationale Indépendante

« **En attendant que le gaz soit distribué à Madagascar, les habitants de la capitale ont** »

